

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE
LE 6 AVRIL 2017 À 20H00**

Tenue à la salle du conseil municipal
au 629 rue des Loisirs à Ste-Christine

**ILS SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE
L'ASSEMBLÉE :**

Mme Huguette St-Pierre Beaulac, maire

Et les conseillers suivants :

Monsieur Patrick Benoît
Monsieur Simon Dufault
Monsieur Jean-Marc Ménard
Monsieur Mario Noël
Monsieur Gilbert Grenier
Monsieur Gilles Roberge

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame
Huguette St-Pierre Beaulac.

Était absent

aucun

Était également présente:

Madame Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-
trésorière

Il est absent à l'ouverture de l'assemblée :

Tous les conseillers ont reçu l'avis de convocation conformément
aux dispositions mentionnées au Code municipal art. 152 à 156.

1. Adoption de l'ordre du jour

88-04-2017 Il est proposé par M. Gilles Roberge
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

2. Date des terrains en vente

89-04-2017 Il est proposé par M. Patrick Benoît
Et résolu à l'unanimité que la vente des terrains aura lieu le 6 mai
2017 à 11hres au Centre municipal, 629 rue des Loisirs. Chaque
terrain sera d'identifier par une pancarte.

3. Révision des conditions de vente des terrains

Point remis

4. Publicité dans le journal (nouveaux terrains)

90-04-2017 Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité de faire la publicité pour la vente des terrains
dans le cahier habitation du journal La Pensée et la Voix de l'Est,
Kijiji, Les Pacs, Radio Acton et un article dans le journal la Pensée.

5. Installation de ponceaux (les nouveaux terrains)

91-04-2017 Il est proposé par M. Patrick Benoît
Et résolu à l'unanimité de faire l'installation de manhole et de drain
perforé de 12po pour les trois terrains sur la rue Pierre-Delage.

6. Adoption du premier projet de règlement sur les usages conditionnels

Point remis

92-04-2017 **7. Demande du Comité du Brunch**

Il est proposé par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'évènement du Brunch 2017 à la Caserne de pompier et ce, avec l'autorisation du Service de Pompier de Sainte-Christine. Voici les directives émises par la municipalité pour le comité du Brunch :

- une surveillance doit-être faite par le comité concernant les camions de pompier;
- Les camions du service incendie sortent seulement le matin de l'évènement;
- Le stationnement à la Caserne est réservé aux pompiers en cas d'incendie;
- La nourriture doit être apportée sur les lieux le matin même.

93-04-2017 **8. Demande de ECC environnement**

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard,
Appuyé par M. Simon Dufault
Et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de modification de zonage concernant la révision du dossier suite aux spécifications de M. Chaput lors de la séance régulière du 3 avril 2017. La municipalité demande à M. Chaput de remettre le terrain en culture suite à son exploitation. M. Chaput doit recevoir l'autorisation de tous les ministères avant l'exploitation ce celle-ci.

94-04-2017 **9. Avis de motion : Modification au règlement de zonage concernant la marge de recul avant**

Un avis de motion est présentement donné par M. Gilbert Grenier concernant la modification au règlement de zonage pour la modification des marges de recul avant.

10. Période de question

Aucune question

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

95-04-2017 Il est proposé par M. Patrick Benoît
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 22h30.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Caroline Lamothe
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Huguette St-Pierre Beaulac
Mairesse